
Communiqué fédéral

Saint-Denis, le 27 juin 08

La répression tout azimut du Ministère !

La Fédération Sud éducation dénonce la sanction dont vient d'être victime Rodolphe Juge, collègue du 93 qui lors de la manifestation du 3 avril avait tenté de s'interposer lors d'une bagarre et qui fut interpellé par la police puis mis en examen.

Un premier procès avait débouché sur un report au 24 septembre prochain. Or le Recteur de son académie a décidé de le suspendre et de bloquer sa titularisation.

Cette sanction est une parmi toutes celles qui frappent les collègues en lutte contre la politique éducative et sociale de ce gouvernement que ce soit dans les écoles ou dans les établissements secondaires.

Cette mise au pas des enseignants doit cesser !

La Fédération Sud éducation réaffirme donc son soutien à Rodolphe Juge, demande sa titularisation immédiate dans ses fonctions et se déclare disponible pour s'inscrire dans une action collective de soutien à ce collègue.